

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
**COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES**

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° CM2023\_44

Convocation du 18 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

Thème : TRAVAUX

Objet : réhabilitation RPA : clôture du dossier de maîtrise d'ouvrage déléguée

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme CARNOT  
M. DE ABREU qui a donné pouvoir à Mme ZARÉBA  
M. PAQUAUX  
M. WACKENHEIM qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE  
M. LOCTIN qui a donné pouvoir à M. PICHARD  
Mme MARTIN-ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Madame Nicole GRANDO

RAPPORT PRESENTÉ PAR : C DEFACHELLE

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la résidence autonomie, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avait été signée avec la SEM Val de Bourgogne.

A ce jour seules les phases études ont été réalisées.

Le projet est à ce stade en réflexion au vu des retours de ces études et de l'ampleur de l'investissement à réaliser.

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à mettre fin à la convention qui lie la commune à la SEM Val de Bourgogne
- Autorise Monsieur le Maire à émettre les titres et mandats nécessaires à la clôture comptable de cette opération d'AMO.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,



Nicole GRANDO.

Transmis à la Sous-Préfecture 3 octobre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 5 octobre 2023